

Communiqué de presse

Forte croissance durant l'exercice 2020

Durant l'exercice 2020, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA a lancé des emprunts pour 11,3 milliards de francs. Pendant la même période, des emprunts à hauteur de 3,8 milliards de francs sont arrivés à échéance de remboursement. Ainsi, le portefeuille des emprunts de lettres de gage a augmenté de 7,4 milliards de francs pour atteindre un nouveau montant record de 65,7 milliards. L'agence de notation Moody's attribuée aux emprunts de la Centrale de lettres de gage la meilleure note, soit Aaa.

Avec 65,7 milliards de francs dans le portefeuille d'emprunts à la fin de l'année, le volume des lettres de gage en circulation a de nouveau atteint un niveau record. L'exercice 2020 a été extrêmement dynamique, avec 12 jours d'émission et un total de 41 transactions. Le plus grand volume jamais atteint, soit 11,3 milliards de francs pour les nouvelles émissions et 3,8 milliards pour les remboursements, a généré une croissance d'environ 7,4 milliards de francs en 2020. Cette augmentation dépasse de 2,6 milliards le précédent record. L'intermédiation en capital de la Centrale de lettres de gage avec les banques cantonales s'est donc avérée une nouvelle fois très fructueuse au cours de l'exercice écoulé.

La forte croissance des émissions de la Centrale de lettres de gage enregistrée aux cours des dernières années est imputable à diverses raisons. Le principal élément moteur en est la croissance continue des volumes de prêts hypothécaires dans les banques membres. En temps de crise, les lettres de gage suisses[®] sont toujours spécialement demandées. Elles jouent un rôle important pour la gestion des liquidités des banques. Grâce à leur excellente solvabilité, elles font partie des effets admis en pension par la Banque nationale.

Proposition de dividende inchangé

En tant qu'entreprise commune des 24 banques cantonales, la Centrale de lettres de gage n'est pas axée prioritairement sur le profit. Néanmoins, le bénéfice de l'exercice 2020 ascende au montant réjouissant de 13,4 millions de francs (11,9 millions l'année précédente). Il sera donc proposé à l'assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de 3.5 pour cent.

Proposition d'augmentation du capital

La forte croissance du volume de lettres de gage en circulation ces dernières années a entraîné une réduction de la quote-part de fonds propres de la Centrale de lettres de gage. Dans ce contexte, le conseil d'administration propose à la prochaine assemblée générale une augmentation du capital-actions de 600 millions de francs en valeur nominale, avec une libération partielle de 20 pour cent. Ce n'est qu'avec l'injection d'un supplément de capital-actions que la Centrale de lettres de gage pourra continuer à se développer et poursuivre ses activités d'émission régulières dans l'intérêt de toutes les banques cantonales.

Mutations au sein du conseil d'administration

Après 20 ans passés au sein du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage, Blaise Goetschin a décidé de se retirer lors de la prochaine assemblée générale. Le conseil d'administration tient à remercier son président de longue date pour l'excellent travail qu'il a accompli durant toutes ces années pour la Centrale de lettres de gage. Blaise Goetschin, CEO de la Banque Cantonale de Genève, a été élu au conseil d'administration en 2001. En 2002, il a assumé la fonction de vice-président et, lors de l'assemblée générale de 2006, il est devenu président du conseil. "Le succès rencontré dans le développement de la Centrale de lettres de gage ces dernières années est le résultat d'une très bonne collaboration entre le conseil d'administration et la direction. Je tiens ici à remercier chacun pour cela", déclare Blaise Goetschin.

Le conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage proposera Daniel Fust en qualité de nouveau président lors de l'assemblée générale du 25 juin 2021. Daniel Fust est membre de la direction de la Banque Cantonale des Grisons depuis 2012 et a repris la direction opérationnelle de la banque à partir du 1er octobre 2019. Ce titulaire du diplôme fédéral de spécialiste du domaine bancaire, âgé de 54 ans, vit avec sa famille dans le canton des Grisons. "Je suis très heureux de ma nomination en qualité de président de la Centrale de lettres de gage et je me réjouis de relever le défi de poursuivre avec succès ce qui est de loin l'œuvre commune la plus durable des banques cantonales", a déclaré Daniel Fust.

Suite à son départ à la retraite, le membre du conseil d'administration et vice-président Edgar Jeitziner, qui a officié pendant de nombreuses années, a annoncé sa démission pour fin 2020. Le conseil d'administration a nommé en qualité de nouveau vice-président Dieter Widmer, directeur de la Banque Cantonale d'Argovie. Les démissions des membres du conseil d'administration de longue date, Peter Hilfiker, dr en droit, avec effet au 31 mars 2021, et Pascal Niquille pour le 25 juin 2021, sont également la retraite pour cause. Le conseil d'administration remercie les membres sortants pour leurs nombreuses années de précieux services en faveur de la Centrale de lettres de gage.

Lors de la prochaine assemblée générale, le conseil d'administration proposera comme nouveaux membres en son sein trois membres de la direction de différentes banques cantonales: il s'agit de Virginie Fauveau, Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Entreprises, Pierre-Alain Leuenberger, CEO Banque Cantonale Neuchâteloise, et Hanspeter Rhyner, CEO Banque Cantonale de Zoug.

Perspectives

Au cours de l'exercice 2021, des emprunts d'un montant de 4,0 milliards de francs arriveront à échéance de remboursement. Afin de couvrir le mieux possible les besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage prévoit huit dates d'émission. L'environnement économique sera très difficile en 2021 encore, avec la pandémie en cours. Toutefois, en raison des activités commerciales étroitement définies par la législation et des strictes prescriptions en matière de sécurité, il n'y aura pas de changements significatifs en ce qui concerne les opportunités et les risques de la Centrale de lettres de gage pour l'exercice 2021.

Pour de plus amples informations

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA
Adresse des bureaux: Josefstrasse 222, 8005 Zurich
Adresse postale: Case postale, 8010 Zurich
Michael Bloch, directeur, tél. 044 292 25 22
Michael Benn, directeur adjoint, tél. 044 292 31 93
www.pfandbriefzentrale.ch

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA fondée en 1931 émet régulièrement des lettres de gage et octroie pour le même montant total et la même durée des prêts aux banques cantonales contre couverture de gages de registre pour le cofinancement de leurs affaires hypothécaires. Avec le gage de registre, les créances fondées sur des lettres de gage ou des prêts sur lettres de gage, ainsi que les intérêts courant sur ces créances, jouissent d'un droit de gage légal inscrit dans le registre des gages des banques membres et d'une couverture séparée.